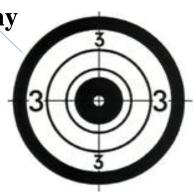


La 1^{ère} Compagnie d'Arc de Gagny

a le plaisir de vous inviter à participer à la



Coupe Alexandre Lavillette Samedi 03 juin 2023

Lieu Jeux de ma Compagnie de Gagny – 5 Rue des Trois Noyers 93220 Gagny

Position GPS: 48° 53' 16.97 N 02° 32'22.22 E

Horaires 14 heures

Ouverture Cie 13h00. Fin d'enregistrement des équipes à 13h45.

Catégories Benjamins/Minimes Classiques sur Cartes Beursault décorées à 30 mètres Voir règlement de la Coupe Alexandre Lavillette joint au mandat.

Résultats Dès la fin de la Rognette et seront suivis d'un goûter et du verre de l'Amitié.

Inscriptions à adresser : avant le Mardi 30 mai 2023

à M. Thierry HAUS e-mail : officierdetir@1erecompagniedarcdegagny.fr

Obligations Licence pour la saison 2023, tenue blanche ou club obligatoire.

2014 = Cie de Gagny **2015** = Cie de Sevran

2016 = Cie d'Aulnay

2017 = Cie d'Aulnay **2018** = Cie d'Aulnay

2019 = Cie d'Aulnay

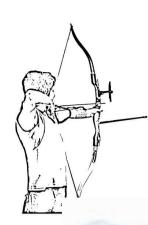
2020 = Annulé cause Covid'19

2021 = Cie de Gagny **2022** = Cie de Gagny

2023 = ??







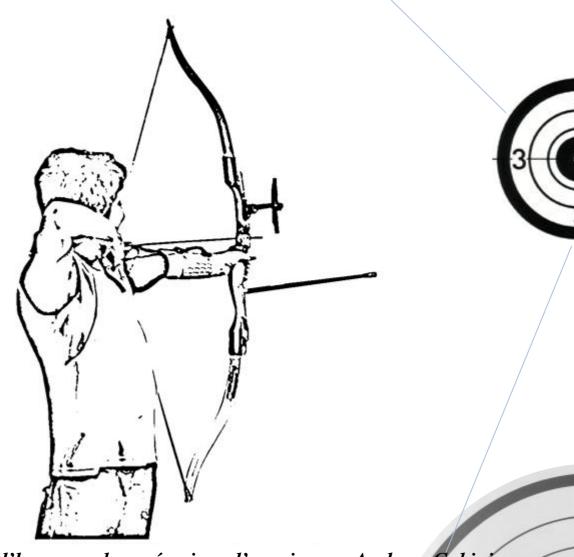
Coupe Alexandre L'avillette Samedi 03 Juin 2023



Compagnie ou club :		
Nom du responsable :		
Adresse:		
N° Tel :	E-mail :	
NOM	Prénom	N° Licence
1	Nam!	
Va		
	E Section Sect	3/
	C. M. W.	



Alexandre Lavillette



Afin d'honorer la mémoire d'un jeune Archer Gabinien, passionné de tir à l'arc, disparu trop rapidement à la veille du défilé du Bouquet Provincial 2013, et auquel il souhaitait être présent, la 1ère Compagnie d'Arc de Gagny a décidé de créer la « Coupe Alexandre Lavillette ».



Règlement

Coupe Alexandre Lavillette

* * * * *



La participation à cette Coupe est ouverte à toutes les Compagnies et Clubs du 93.

Le tir, réservé aux catégories Benjamins et Minimes (mixte) en « Arc Classique » se déroule à 30 mètres dans un jeu d'arc sur cartes Beursault décorées, en une seule Rognette en 12 points.

Le tir aura lieu chaque année, le samedi veille du défilé du Bouquet Provincial, sauf évènement particulier lié à la 1^{ère} Cie d'Arc de Gagny.

Le nombre d'Archers par Compagnie/Club n'est pas limité, mais au maximum 2 Archers par équipe Compagnie/Club tireront à chaque halte.

Un tirage au sort sera effectué afin de déterminer l'ordre de passage des tireurs. A chaque halte, possibilité de modifier l'équipe, sans changement de l'ordre de passage des tireurs sur le pas de tir.

Dans l'esprit de la Rognette, à chaque volée, la flèche la plus près du centre remporte le point. L'équipe qui arrive la première à 12 points gagne la Coupe.

Pour apporter un côté ludique, des pastilles « Bonus +1pt » / « Malus -1pt » pourront être ajoutées sur les cartes au cours de la partie, à l'appréciation de l'organisateur.

La Coupe Alexandre Lavillette reste à vie propriété de la 1ère Compagnie d'Arc de Gagny.

L'équipe gagnante aura son nom gravé sur le trophée.

La Coupe Alexandre Lavillette sera confiée à l'équipe gagnante et devra être restituée à la 1^{ère} Compagnie d'Arc de Gagny pour son Assemblée Générale, au plus tard le 1^{er} mars de l'année suivante.

L'équipe qui gagnera la Coupe 5 fois ou 3 années consécutives, recevra un trophée marqué des années de ses victoires.

Ceci étant notre souhait. Fait à Gagny, le 04 avril 2014 Les Chevaliers et Membres de la 1^{ère} Compagnie d'Arc de Gagny